

Département de la Mayenne
Commune de Bazougers

Date de convocation :
22/06/2021

Nombre de conseillers :

Conseil Municipal

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

Séance du 1^{er} juillet 2021

L'an deux mil vingt et un, le premier juillet, à vingt et une heures, les membres du conseil municipal de la commune de Bazougers, convoqués en réunion ordinaire, se sont réunis à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Jérôme Landelle.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mme LEVELLE Emilie	1 ^{er} adjointe	M. JEANNIN Jean-Luc	Conseiller municipal
M. BRECIN Wilfrid	2 ^{ème} adjoint	Mme DEPRES Magalie	Conseillère municipale
Mme PELMOINE Naura	3 ^{ème} adjointe		Conseiller municipal
Mme DAUPHIN Maryline	Conseillère municipale	M. GUILMEAU Mickaël	Conseiller municipal
	Conseiller municipal	M. LHUILLIER Pascal	Conseiller municipal
Mme GAGEOT Sylvie	Conseillère municipale	M. TOLAZZI Bruno	Conseiller municipal
M. HEVIN Alain	Conseiller municipal	Mme GAHERY Estelle	Conseillère municipale

Étaient absents excusés les conseillers municipaux suivants : M. DOUILLET Bertrand, M. MAHIER Jérôme

A été élu secrétaire de séance : M. JEANNIN Jean-Luc

Ordre du jour :

1. Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2022
2. Budget principal : décision modificative
3. Renouvellement de la convention de forfait communal du contrat d'association avec l'OGEC
4. Devis pour la réfection des toitures de l'église et de la salle des associations
5. Questions diverses

Ajout à l'ordre du jour

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour :

- Renouvellement de la convention de participation financière des communes de résidence des enfants hors Bazougers scolarisés à l'école publique
- Acquisition et vente de terrain

DECIDE : d'approuver l'ajout à l'ordre du jour des points ci-dessus

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2022

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil les personnes qui ont été tirées au sort pour les jurés d'assises pour l'année 2022.

DCM 2021-043 : Budget principal : décision modificative

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que du fait de l'achat des autolaveuses, nous devons modifier le budget comme suit :

Décision Modificative n° 2 : Budget principal

		INVESTISSEMENT	
Article	Libellé	Dépenses	Recettes
2188/1602	Autres immobilisations	- 3 200.00 €	
2188/212	Autres immobilisations	+ 3200.00 €	
Total Budget avant DM 2		854 298.73 €	854 298.73 €
Total DM 2		0.00 €	0.00 €
Total Budget avec DM 2		854 298.73 €	854 298.73 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte la décision modificative n° 2 comme proposée ci-dessus

DCM 2021-044 : Renouvellement de la convention de forfait communal du contrat d'association avec l'OGEC

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la convention existante avec l'OGEC des écoles Sacré-Cœur et Saint Paul de Bazougers et de La Bazouge.

La convention a pour objet de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement des classes élémentaires et primaires des écoles Sacré-Cœur de La Bazouge de Chémeré et Saint-Paul de Bazougers (RPI) par la Commune de Bazougers, ce financement constitue le forfait communal.

Le forfait par élève pour l'exercice 2020, égal au coût moyen par élève constaté dans l'école publique maternelle et élémentaire de la Commune de Bazougers, est de

- 1 645 € pour un élève en maternelle
- 476 € pour un élève en classe élémentaire

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide la convention de forfait communal présentée,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'OGEC des écoles Sacré-Cœur et Saint-Paul de La Bazouge et Bazougers.

DCM 2021-045 : Renouvellement de la convention de participation financière des communes de résidences des enfants hors Bazougers scolarisés à l'école publique de Bazougers

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'école publique peut accueillir des enfants d'autres communes quand celle-ci ne disposent pas d'école publique, moyennant une participation obligatoire de cette commune.

Cette participation est égale au coût de scolarisation calculé pour un enfant de Bazougers fréquentant l'école publique.

Au 1er septembre 2020, le coût d'un enfant scolarisé à l'école publique de Bazougers est :

Pour les enfants de plus de 3 ans inscrits en maternelle et jusqu'en GS	1645 €
Pour les enfants inscrits en primaire	476 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide la convention de participation financière présentée,
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de participation avec les communes concernées.

DCM 2021-046 : Devis pour la réfection des toitures de l'église et de la salle des associations

Monsieur le Maire informe les élus du Conseil Municipal que nous avons demandé des devis pour refaire la toiture de l'église et de la salle des associations :

- Réfection de la toiture de l'église

Cormier Couverture	12 934.38 € TTC
AML2 Les Toitures Mayennaises	19 124.47 € TTC

- Réfection de la toiture de la salle des associations

Cormier Couverture	3 241.20 € TTC
AML2 Les Toitures Mayennaises	4 809.07 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte les devis de l'entreprise Cormier d'un montant total de 16 175.58 € TTC.
- Autorise Monsieur le Maire à signer les devis.

DCM 2021-047 : Remboursement de frais à un agent communal

Monsieur le Maire informe les élus que Madame Lecomte Lucie, directrice du centre de loisirs a acheté des fournitures pour l'accueil de loisirs pour cet été. Elle a payé 61.67 €. Il est proposé de lui rembourser les frais occasionnés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte de rembourser à Lucie Lecomte la somme de 61.67 €.
- Autorise Monsieur le Maire à émettre le mandat.

DCM 2021-048 : Vente de terrain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu un courrier de Madame Godard Béatrice, domiciliée 4 impasse de la Tannerie. Elle souhaite agrandir sa maison à l'étage, et pour cela elle doit acquérir 5 mètres sur notre parcelle section B n° 744. Cela représente environ 50 m² sur la parcelle du plan d'eau.

Les élus acceptent la proposition de Madame Godard au prix de 35 € le m².

Les frais de bornage et de notaire seront à la charge de l'acheteur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Accepte de vendre une partie de la parcelle B744, à Madame Godard Béatrice, au prix de 35 € le m².
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente chez le notaire et toutes les pièces inhérentes au présent dossier.

DCM 2021-049 : Acquisition de terrain

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a rencontré Madame Perez Michèle, fille de Monsieur et Madame Yves Bellanger. Suite au décès de ses parents, avec son frère, ils ont hérité du terrain cadastré section C n° 1343, d'une surface de 1 201 m².

Monsieur Bellanger et Madame Perez souhaitent savoir si la commune est intéressée par cette acquisition. La parcelle est déjà bornée, les frais de géomètre serait à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Propose à Madame Perez et Monsieur Bellanger d'acheter le terrain cadastré section C n° 1343, d'une superficie de 1 201 m², à 12 000 €.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte d'achat et toutes les pièces inhérentes au présent dossier.

Rapport des commissions

Commission affaires sociales

Madame Léveillé fait le compte rendu :

- Une réunion est prévue le 2 juillet avec les jeunes de 12 à 18 ans, afin de connaître leurs envies, leurs projets, les actions qu'ils aimeraient mener.

Prochain conseil fixé au mardi 7 septembre 2021.

La séance est levée à 22 h 30, le 1^{er} juillet 2021

Fait et délibéré le 1^{er} juillet 2021.

Le Maire,
Jérôme Landelle



Pour le Maire absent,
L'Adjointe
E. Léveillé

Séance du 1^{er} juillet 2021
Délibérations prises du n° 2021-043 à 2021-049

Numéro de délibération	Objet de la délibération
2021-043	Budget principal : décision modificative
2021-044	Renouvellement de la convention de forfait communal du contrat d'association avec l'OGEC
2021-045	Renouvellement de la convention de participation financière des communes de résidences des enfants hors Bazougers scolarisés à l'école publique de Bazougers
2021-046	Devis pour la réfection des toitures de l'église et de la salle des associations
2021-047	Remboursement de frais à un agent communal
2021-048	Vente de terrain
2021-049	Acquisition de terrain

LEVEILLE Emilie		BRECIN Wilfrid		PELMOINE Naura	
DOUILLET Bertrand	Absent excusé	MAHIER Jérôme	Absent excusé	DAUPHIN Maryline	
HEVIN Alain		JEANNIN Jean-Luc		GAGEOT Sylvie	
DEPRES Magalie		GUILMEAU Mickaël		LHUILIER Pascal	
TOLAZZI Bruno		GAHERY Estelle			